

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT INDRE ET LOIRE  
COMMUNE DE LOUANS

Compte rendu de séance  
Séance du 10 Juillet 2017

L' an 2017 et le 10 Juillet à 20 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances , sous la présidence de Madame GOUGET Micheline, Maire.

**Présents :** Mme GOUGET Micheline, Maire, M. MALSERGENT Jean-Louis, M. VAH Michel, M. BROUSSEAU Hubert, M. FOUSSIER Fabien, M. CLISSON Frédéric, Mme DUBREUIL PICHON Claude, M. AUBERT Thomas, Mme LANGEVIN Christine, M. FALLOURD Ludovic.

Excusé ayant donné procuration : M. VAH Jean-François à M. VAH Michel.

Absent(s) : M. BARON Benoist, M. PLOTON Pascal, M. LEROUX Eric.

**Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 14
- Présents : 10

**Date de la convocation** : 04/07/2017

**Date d'affichage** : 04/07/2017

**Acte rendu exécutoire**

après dépôt en Sous-Préfecture  
le :

et publication ou notification  
du :

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme DUBREUIL PICHON Claude

**Objet(s) des délibérations**

**SOMMAIRE**

- I - Approbation du Compte rendu du conseil municipal du 15 mai 2017
- II - Rattachement à la Communauté de Communes Touraine Val de l'Indre
- III - Demande de subvention de l'AFSEP
- IV - Demande de subvention de l'école privée Sainte Thérèse à Esvres/Indre
- V - Demande de prorogation des permissions de voiries accordées à SFR
- VI - Créances admises en non valeur inférieures au seuil de mise en recouvrement fixé à 15 Euros
- VII - Décision modificative N°2
- VIII - Questions diverses

**I - Approbation du Compte rendu du conseil municipal du 15 mai 2017**

Le compte-rendu de la session du 15 mai 2017 a été envoyé préalablement à l'ensemble des

conseillers.

Après en avoir délibéré, et conformément à l'article L 2121-23 du code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal, accepte ce dernier compte-rendu à l'unanimité des présents.

## **II - Rattachement à la Communauté de Communes Touraine Val de l'Indre**

Concernant la possibilité d'un rattachement de la commune de Louans à la CCTVI, Madame le Maire présente les résultats des contacts pris et études réalisées, en particulier par le Directeur financier de la CCTVI. L'aspect financier d'un tel rattachement sur les finances de la commune étant essentiel, et aujourd'hui encore imprécis, des discussions complémentaires avec le Président de la CCTVI et ses services sont indispensables pour permettre une décision éclairée du Conseil Municipal sur cette question importante.

Une nouvelle réunion avec le Président de la CCTVI sera donc organisée d'ici fin juillet.

La délibération est en conséquence repoussée.

## **III - Demande de subvention de l'AFSEP**

Suite au courrier de Madame Jocelyne NOUVET-GIRE, présidente de L'AFSEP (Association Française des Sclérosés en Plaques) , sollicitant une subvention de fonctionnement pour l'exercice 2017.

Madame le Maire demande à l'assemblée de se prononcer pour le versement de cette participation financière.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal décide à la majorité des présents (11 voix "contre et 1 abstention) de ne pas verser d'aide financière pour le fonctionnement de l'AFSEP.

## **IV - Demande de subvention de l'école privée Sainte Thérèse à Esvres/Indre**

Monsieur Laurent PERRAUD, trésorier de l'OGEC Sainte Thérèse, par courrier recommandé du 15 mai 2017, sollicite une participation aux dépenses de fonctionnement des classes de leur école pour tous les élèves domiciliés dans notre commune pour l'année scolaire 2016-2017. Cela concerne un élève en maternelle et un en primaire.

Considérant :

- que ce sont les parents qui ont choisi de mettre leurs enfants dans une école privée
- que la Commune a les structures nécessaires à la scolarisation des enfants de Louans de la petite section de la maternelle aux CM2 (restauration scolaire et accueil périscolaire),
- que la Commune de Louans accueille toujours de nombreux enfants des écoles des communes voisines sans demander de participation financière.

Madame le Maire demande à l'assemblée de voter sur le versement de cette participation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité des présents de ne pas participer aux frais de scolarité pour ces deux enfants pour l'année scolaire 2016-2017.

## **V - Demande de prorogation des permissions de voiries accordées à SFR**

Délibération non prise.

## **VI - Créances admises en non valeur inférieures au seuil de mise en recouvrement fixé à 15 Euros**

Pas de délibération prise.

## **VII - Décision modificative N°2**

Considérant l'achat d'une monographie de la commune de LOUANS du 19<sup>ème</sup> siècle pour 50 €,

Considérant qu'il convient d'inscrire des crédits au compte 2161 (œuvres et objets d'art) de 50 Euros, à partir du compte 2315 (Installations, matériel et outillage techniques) opération 229, pour régler la monographie,

Madame le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'effectuer un virement de crédit du budget principal du compte 2315 au compte 2161 de 50 Euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des présents :

D 2315 - Installations, matériel et outillage techniques	opération 229	- 50 €
D 2161 - Œuvres et objets d'art	hors opération	+ 50 €

## **VIII - Questions diverses**

- a) Isoparc : compte-rendu par Claude DUBREUIL
  - b) Loches Sud Touraine : Réunion CLECT compte rendu par Jean-Louis MALSERGENT
  - c) Travaux eau potable : compte rendu par Michel VAH
  - d) Syndicat transport scolaire : signature de la convention avec la Région
  - e) Compteur LINKY : en cours d'installation sur la commune
  - f) SDIS : nouvel arrêté avec dérogation pour 400 mètres jusqu'au 31/12/2017
  - g) Voirie, programme 2017, mercredi 12/07 à 15 heures : piquetage
  - h) Travaux centre-bourg :
    - Travaux eau potable terminés
    - Rue de la croix rouge seront terminés fin Juillet
    - Les enfouissements des réseaux se feront début 2018
- Bellin TP doit mettre plus de panneaux de déviation
- i) Il a été commandé 10 petites chaises pour l'école et la cantine  
Prévoir un tableau d'affichage à mettre à l'extérieur.
  - j) Forum des associations prévu le dimanche 24/09, prochaine réunion mardi 11/07

En mairie, le 12/07/2017  
Le Maire  
Micheline GOUGET